

**Session Plénière du 24/25 février**  
**RAPPORT N°22.01.04**  
**Intervention d'Ambre LOUISIN**

Il est fort regrettable d'observer que la Région ne réhabilite l'image de certains métiers notamment dans le domaine sanitaire, social et agricole qu'à l'aune d'une crise sanitaire...

Nous devons être dans la capacité en tant qu'acteurs des collectivités territoriales en collaboration avec l'Etat d'introduire **une réelle vision stratégique dans l'orientation de la formation professionnelle au nom du bénéfice de nos territoires**. Ce qui n'est malheureusement plus à l'oeuvre depuis 40 ans.

Cette vision de la formation professionnelle **doit être le reflet des besoins actuels et futurs des entreprises**, identifiés sous filières par sous filières et **d'opérer une politique de ré-industrialisation, d'innovation et de recherche**.

**La réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage entreprise par le gouvernement Philippe** a fortement été handicapée par l'absence de la réelle réforme des branches professionnelles.

Les stages, sessions et autres cursus de formation spécialement continue, ne sont pas présents pour être utilisé comme « béquille sociale » aux public des prisons, des quartiers sensibles, ou de jeunes en échec scolaire causé par **les insuffisances de l'Education Nationale**. Ils sont d'abord là pour former du personnel qualifié susceptible de répondre aux besoins techniques dans le secteur économique.

En parallèle, **le pouvoir d'achat des jeunes de moins de 30 ans, particulièrement des stagiaires doit être honoré dans le domaine de l'emploi**. L'exonération d'impôts sur le revenu ainsi qu'un « chèque formation » pour les entreprises embauchant un jeune en alternance, tant en contrat d'apprentissage que de professionnalisation peuvent être des solutions.

Pour contrer les inégalités scolaires persistantes, l'orientation doit débuter dès la classe de 5e par **une revalorisation de la voie professionnelle**, jouant un rôle clé dans la démocratisation scolaire. Opter pour la multiplication des « ponts » vers l'apprentissage et les filières professionnelles d'excellence, avec un abaissement à 14 ans de l'âge minimal pour y accéder.

En ce qui concerne le système éducatif, fer de lance de la politique ministérielle, **il est déplorable de constater l'énorme lacune de l'orientation, les faiblesses des 54 heures prévues par la réforme du lycée qui**, accompagnés de forums des métiers ne sont malheureusement pas une réalité partout. En somme, en abrogeant cette réforme, le lycée verrait finalement le retour aux anciennes séries avec des « mathématiques pour tous ».

De surcroit, **une réforme collège conduisant** à diminuer l'instruction du français en sixième pour les élèves en difficulté, alors même que les études du ministère montrent que la maîtrise de la langue à l'entrée au collège se dégrade depuis plus de 20 ans !

On n'oubliera pas **quelques traits de génie de la part de notre ancienne Ministre de l'Education Madame Najat Vallaud-Belkacem**. La « priorité au primaire » évanouie dans la nature, ce souhait de suppression intégrale du redoublement, ou encore le refus d'un bilan objectif de la réforme du lycée.

**Les gouvernements successifs de votre majorité et des collectivités territoriales ont littéralement échoué. Au fond, une politique et sa communication inefficaces et même nuisibles ne peuvent que susciter un tel rejet.**

Les dégâts pédagogiques, psychologiques et sociales sont incontestables pour toutes les classes d'âge, et pour longtemps. Nous devrions d'ores et déjà être dans l'élaboration d'**une politique de réparation et de faire de l'urgence éducative notre priorité**. Passant incontestablement par **l'apprentissage rigoureux des fondamentaux** dans lesquels la France est mal classée mais également la restauration de « l'autorité » de l'enseignant et bannir le **"pas de vague"**.

Agir concrètement par **une revalorisation salariale conséquente des enseignants**, particulièrement en début de carrière **à hauteur de 3 % par an**, tout en accentuant leur formation au fur et à mesure de la carrière accompagnée d'une meilleure reconnaissance.

Enfin, je tenais à insister sur **les « dérives pédagogistes » de l'Education Nationale comme l'interdisciplinarité ou les fameuses dérives idéologiques** importées des Etats-Unis telles que le wokisme, le multiculturalisme les lois d'anti-discriminations qui règnent en maître au sein des instituts de formation actuels : les INSPE et dans l'enseignement supérieur.

**Depuis la loi Plevenne de 1972, l'anti-discrimination nous divise plus qu'elle nous rassemble.** J'achèverai mon propos par une phrase d'Ernest Renan : « *L'essentiel dans l'éducation, ce n'est pas la doctrine enseignée, c'est l'éveil.* »

Je vous en remercie.

